

Un jeune professeur de vingt-deux ans s'attacha à l'enfant. Malheureusement, ce professeur n'ayant pas la foi ne put la conserver dans l'âme de son élève. Lacordaire fit sa première communion à douze ans, puis il s'éloigna insensiblement de la religion, et la nuit descendit dans son âme.

Lorsque, plus tard, il combattit l'Université et l'instruction qu'elle vendait si cher, sans avoir oublié les mauvais traitements endurés au lycée de Dijon, il reprochait surtout à l'Université la perte de presque toutes les âmes confiées à ses lycées et à ses collèges.

Elève ordinaire dans les classes de grammaire, Lacordaire se fit remarquer d'année en année. Il ne travaillait que les derniers mois pour apporter à sa mère une gerbe de couronnes. Sachant qu'on le tenait pour incapable en mathématiques, il voulut obtenir l'année suivante le premier prix, et il l'obtint. En rhétorique, les germes littéraires déposés en lui par le professeur qui s'intéressait à son talent portèrent leurs fruits. Ses triomphes furent tels que le lycée de Dijon n'en revit jamais de semblables. Toute la province connut le nom d'Henri Lacordaire, et, quand il entra à l'école de droit, il n'était pas un inconnu.

Il fut bientôt des premiers malgré son peu de goût pour cette aride science. Des jeunes gens d'élite voulurent bien l'admettre dans leurs réunions, bien qu'il n'eût pas leur foi monarchique et religieuse. Ces jeunes gens de Dijon s'occupaient de philosophie, d'histoire et de littérature. Lacordaire lisait, parlait, discutait : il devint l'âme de ces réunions, « nous voyons encore, écrivait, vingt-cinq ans plus tard, un des membres de cette société d'études, nous voyons encore cet œil étincelant et fixe, nous entendons cette voix claire, vibrante, frémissante, s'enivrant d'elle-même ..... O belles années si vite écoulées ! »

En 1822, Lacordaire quittait Dijon pour aller à Paris faire son stage d'avocat. M. Guillemain, avocat de Paris, à qui on l'avait recommandé, ne crut pas pouvoir mieux faire que de lui proposer un confesseur : « Oh ! moi, Monsieur, répondit Lacordaire, je ne me confesse pas ! »

Seul, pauvre, inconnu, dans ce grand Paris, il trouva dans le travail, la solitude et le respect de soi-même, un préservatif contre les désordres habituels aux étudiants.

Lacordaire raconte qu'il vivait sans relations agréables, sans attrait pour le monde, sans passion, « si ce n'est un faible et vague tourment de renommée. » Quoiqu'il n'eût pas l'âge de plaider, et qu'il s'exposât, en le faisant, à une réprimande du Conseil des avocats, il plaidait quand même, et avec succès, car, après un plaidoyer, Berryer, le roi des orateurs, lui dit qu'il pouvait se placer au premier rang du barreau.

Ces premiers sourires de la gloire ne le contentaient pas. Il était rassasié de tout sans avoir rien connu ; il avait quelque fois pitié de la gloire. C'était, comme il le disait plus tard à la jeunesse qui se pressait au pied de sa chaire, c'était Dieu, qui se remuait dans son cœur de vingt ans.

Le 11 mai 1824, il écrivait à un ami : « J'abandonne le barreau ..... Peut-être demain au Séminaire ..... »

(A suivre.)